



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Centre de recherche juridique Pothier (EA 1212)

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université d'Orléans

Novembre 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre de recherche juridique Pothier (EA 1212)
sous tutelle des
établissements et organismes :

Université d'Orléans

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Novembre 2010



Unité

Nom de l'unité : Centre de recherche juridique Pothier

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 1212

Nom du directeur : Mme Olivera BOSKOVIC

Membres du comité d'experts

Président :

M Bernard TEYSSIE, Université Panthéon-Assas-Paris 2, représentant le CNU

Experts :

Mme Nicole DOCKES, Université Lyon 3

M. Dimitri HOUTCIEFF, Université d'Evry

M. Xavier MAGNON, Université Toulouse 1

Mme Marie-Laure MATHIEU, Université Montpellier 1

M. Christian MESTRE, Université de Strasbourg

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

Mme Christine NEAU-LEDUC

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Mme Anne LAVIGNE, Vice-Présidente du Conseil scientifique de l'Université d'Orléans

M. Stéphane ONNEE, Directeur de l'UFR de droit de l'Université d'Orléans



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le 15 novembre 2010 dans les locaux de la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Orléans de 9 h 30 à 11h avec, dans un premier temps, l'audition des membres de l'équipe, suivie de celle, à huis clos, des doctorants. La directrice a présenté le bilan et le projet de l'équipe insistant sur le fonctionnement simple et direct de celle-ci. Une discussion libre et cordiale a eu lieu avec les membres présents. L'audition des doctorants a permis de mesurer la réalité de l'encadrement et le suivi des travaux.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le Centre de recherche juridique Pothier relève de l'Université d'Orléans et regroupe essentiellement des spécialistes de droit privé et de droit public ainsi qu'un historien du droit et un gestionnaire. L'équipe a vu ses effectifs croître sensiblement au cours du précédent contrat puisque deux professeurs et six maîtres de conférences l'ont rejoint.

Le CRJ Pothier est organisé autour de trois axes de recherche : sources du droit et théorie générale ; droit des échanges économiques ; droit international et européen. L'objectif est, tout en affirmant ces trois axes de recherche, d'instituer des problématiques communes aux privatistes et aux publicistes.

Au-delà des recherches individuelles des membres de l'équipe, l'axe « sources du droit et théorie générale » repose, pour l'essentiel, sur l'étude réalisée de la notion de « force normative ». Cette recherche collective a regroupé 57 chercheurs au total, dont 33 du Centre Pothier (professeurs, maîtres de conférence et doctorants) auxquels se sont joints des chercheurs d'autres universités françaises ainsi qu'un chercheur américain et un québécois. Elle a donné lieu à la publication en 2009 d'un ouvrage collectif marquant : « La Force normative, Naissance d'un concept », LGDJ / Bruylant.

L'axe « droit des échanges économiques » repose sur l'étude générale de questions relevant du droit des affaires et du droit social. Outre les recherches individuelles de membres de l'équipe se traduisant par des publications, il a donné lieu, en 2010, à un colloque portant sur le thème : « Les restructurations », colloque co-organisé avec le CRDP de l'Université de Tours et ayant eu lieu au sein de cette université. Une série de conférences a été, également, organisée (2010 : « Le blanchiment d'argent ; « La Génération Y - Comprendre les attentes des jeunes au travail » ; 2009 : « L'accompagnement du chef d'entreprise lors de la cession de son activité » ; « L'articulation vie professionnelle/vie personnelle et la gestion du stress au travail » ; 2008 : « La transmission d'entreprise et le démembrement de propriété » ; « Les techniques de recrutement, les nouvelles tendances.. » ; 2007 : « Optimisation fiscale du patrimoine immobilier : le démembrement de propriété, mythe ou réalité ? » ; « Diversité, non-discrimination : les entreprises n'ont plus le choix ! » ; 2006 : « Les primes manifestement exagérées en matière d'assurance vie » ; 2005 : « L'épargne salariale : un bon plan ? »).

L'axe « droit international et européen » est construit sur deux piliers : la justice internationale et la communautarisation du droit. Un séminaire annuel de droit public européen et comparé ayant pour thématique générale « le pouvoir discrétionnaire de l'administration » a été organisé en coopération avec différentes universités européennes (Osnabruck, Tilburg, Oxford et Birmingham). Ces séminaires regroupent des enseignants-chercheurs et des étudiants et reposent sur l'animation et le travail des groupes transnationaux d'étudiants ainsi que sur le partage des derniers travaux de recherche de chaque centre de recherches associé. Un enseignant chercheur et des étudiants du Centre Pothier ont participé aux séminaires déjà organisés (Universités d'Osnabruck en 2006 et 2007 et de Tilburg en 2008 et 2009).



En outre, trois journées d'études sur des thématiques transversales ont été organisées : la première en 2007 sur la question de « La réciprocité en droit » en 2007 ; la deuxième en 2009 à propos de « L'efficacité du droit de l'environnement » ; la troisième relative à « L'eau en droit international ».

- **Equipe de Direction :**

Directeur : Mme Olivera BOSKOVIC.

Directeur adjoint : M. Jacques LEROY.

Conseil de Laboratoire : 8 membres représentant les professeurs, maîtres de conférences et doctorants.

- **Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :**

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	35	30
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	8	1
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1,25	0,5
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	37	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	20	14

2 • **Appréciation sur l'unité**

- **Avis global sur l'unité :**

Le CRJ Pothier constitue une équipe de qualité dont la production scientifique lui a permis d'acquérir une réelle notoriété dans le domaine juridique. Un investissement plus régulier de l'ensemble de ses membres dans la recherche scientifique et le déploiement d'actions communes conduites dans le cadre du PRES constitué par les Universités d'Orléans et de Tours pourrait lui offrir de nouvelles perspectives de développement.

- **Points forts et opportunités :**

La taille significative de l'équipe du CRJ Pothier, la qualité de sa gouvernance et celle de sa production scientifique constituent des atouts. La constitution d'une fédération de recherche avec le Centre de recherche de droit privé de l'Université de Tours offre une belle possibilité de bâtir un dispositif de recherche à forte visibilité.



- Points à améliorer et risques :

Le CRJ Pothier doit s'attacher :

- 1) à réduire le nombre de « non-publiants » ou de « faiblement publiants » ;
- 2) à définir plus précisément ses projets de recherche ;
- 3) à s'attacher à les renouveler.

- Recommandations:

Les recommandations qu'il est permis de formuler ressortent de la rubrique précédente :

- veiller à ce que nul, au sein de l'équipe, ne se désintéresse des activités de recherche ;
- s'attacher à fixer précisément les thèmes des projets de recherche, les moyens qui y seront affectés, le calendrier dans lequel ils seront menés, les résultats qui en sont attendus ;
- ne pas hésiter à renouveler les thèmes de recherche afin, parfois, d'explorer des voies résolument nouvelles.

- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	22
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	1
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	73%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	1
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	8



3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Le CRJ Pothier conduit régulièrement des travaux collectifs, ne serait-ce que par le canal de l'organisation de colloques donnant lieu à publication d'ouvrages ou d'articles d'une qualité reconnue. L'ouvrage, publié en 2009 aux éditions Bruylant, consacré à la force normative en constitue un exemple fort. A la qualité des publications des professeurs et maîtres de conférences de l'équipe fait écho celle des thèses soutenues. S'il est permis de regretter qu'en quatre ans seules huit thèses aient été soutenues (alors que l'équipe rassemble 19 personnes habilitées à diriger des recherches), il convient de relever que trois ont permis la qualification de leur auteur en vue de l'exercice des fonctions de maître de conférences.

L'équipe a, de surcroît, enregistré deux succès au premier concours d'Agrégation, l'un en droit privé, l'autre en droit public et trois réussites à la qualification par le CNU aux fonctions de Maître de conférences. Les performances de l'équipe pourraient être encore améliorées si tous ses membres témoignaient du même degré d'implication dans les activités de recherche. Réduire le nombre de « non-produisants » doit constituer une préoccupation forte de ceux qui ont la charge d'assurer la direction de cette équipe ; il faut espérer que cette préoccupation sera partagée par l'ensemble des membres de celle-ci.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Le CRJ Pothier a su attirer un nombre significatif de doctorants (37), dont deux en cotutelle avec des universitaires polonais. Ils trouvent dans l'équipe d'accueil le soutien scientifique nécessaire à la réalisation de leurs travaux dont il faut cependant espérer qu'ils seront conduits dans des délais plus brefs que ceux de leurs prédécesseurs (puisque, au cours des quatre dernières années, six des huit thèses soutenues le furent par des doctorants âgés, au moment de la soutenance, de plus de trente ans). Les séminaires de recherche organisés à leur profit, les conférences données en liaison avec les masters rattachés au CRJ Pothier, les travaux conduits avec la profession notariale sur la réforme du droit des incapables majeurs constituent autant de facteurs d'entraînement en même temps qu'ils contribuent à susciter ou à renforcer des liens nécessaires avec des acteurs du monde socio-économique ou d'autres lieux de recherche universitaire. L'effet d'entraînement d'une politique active de valorisation des recherches menées, qui s'est notamment exprimée à l'occasion de la sortie de l'ouvrage consacré à la force normative, mérite également d'être souligné.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :

Le CRJ Pothier bénéficie d'une équipe de direction dont le volontarisme doit être souligné. Il contribue au dynamisme du Centre de recherche et à la qualité d'une politique de communication particulièrement active. Il constitue un atout pour que se déploie la coopération scientifique déjà établie dans l'ordre interne, avec le Centre de recherche en droit privé de l'Université de Tours et, dans l'ordre international, avec l'Université de Cracovie et l'Université Titu Maiorescu. Les initiatives prises en vue de tisser des liens avec d'autres lieux de recherche doivent être salués.

L'action visant à établir une fédération de recherche pérenne avec le Centre de Recherche en Droit Privé de l'Université de Tours présente un intérêt particulier en ce que : 1) elle s'inscrit dans le cadre d'un PRES dont elle peut contribuer à assurer la densité ; 2) elle peut, à terme, conduire à l'organisation d'une équipe de recherche, assise sur deux universités, à forte visibilité dans le cadre national, voire au-delà.

- Appréciation sur le projet :

Le projet du CRJ Pothier s'organise autour de trois axes, l'un consacré aux sources et à la théorie du droit, l'autre au droit des échanges économiques, le dernier au droit européen et international.

Le premier s'inscrit largement dans le prolongement de recherches naguère conduites sur la force normative. L'étude de la « juridicité » est désormais à l'ordre du jour. D'autres thèmes fondamentaux seront abordés à l'occasion de journées d'études « Pothier » dont l'organisation est envisagée tous les deux ans et qui donneraient lieu à publication. Le tout ne manque pas d'intérêt mais aurait parfois gagné à être présenté de manière plus précise.



L'axe dévolu au droit des échanges économiques suscite des interrogations de plus grande ampleur. En effet : 1) les recherches qui seront conduites à ce titre ne sont pas précisément identifiées car ne sont évoquées que l'organisation de conférences-débats sur l'actualité législative ou jurisprudentielle sans autre précision et l'organisation d'un colloque sur la réforme du droit des incapables en collaboration avec la Chambre interdépartementale des notaires du Cher et de l'Indre ; 2) certains des projets présentés au titre de cet axe ne semblent entretenir qu'un rapport assez lointain avec une thématique de recherche ; tel est notamment le cas du concours (qui, en soi, n'est pas, pour autant, dépourvu d'intérêt) ouvert aux étudiants des masters rattachés au CRJ Pothier, appelés à se livrer à un exercice de consultation juridique.

Le troisième axe de recherche affiche deux thèmes d'étude : justice internationale et communautarisation du droit. L'organisation, en 2010 et en 2011, d'un séminaire de droit public européen et comparé consacré au « pouvoir discrétionnaire de l'administration » regroupant les universités d'Osnabruck, de Tilburg, d'Oxford et Birmingham s'inscrit dans le cadre ainsi tracé. De même, sera étudié le phénomène de la justice pénale internationale, au travers de son efficacité (un colloque pluridisciplinaire est envisagé, associant juristes, historiens et anthropologues dans une approche transdisciplinaire entre le Droit et l'Histoire dans l'analyse des crimes de masse). Enfin, la réforme du règlement Bruxelles I en date du 22 décembre 2000 sur la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale sera abordée dans le cadre d'un colloque. Les thèmes visés, dont l'intérêt est réel, auraient cependant gagné à faire l'objet d'une présentation plus précise permettant d'identifier clairement les objectifs visés et de mesurer régulièrement le chemin parcouru ainsi que d'une valorisation plus diversifiée.

Il n'en demeure pas moins que, considéré dans son ensemble, le projet présenté, même s'il aurait pu être précisé et enrichi, trace les contours d'une action que l'équipe a les moyens de conduire et dont il est permis d'espérer qu'elle donnera des fruits dont la pertinence scientifique sera avérée.

Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre de Recherche Juridique Pothier (CRJ Pothier)	A	A	A	B	A

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique



Statistiques de notes globales par domaines scientifiques
(État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

- SHS1 Marchés et organisations**
- SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux**
- SHS3 Espace, environnement et sociétés**
- SHS4 Esprit humain, langage, éducation**
- SHS5 Langues, textes, arts et cultures**
- SHS6 Mondes anciens et contemporains**

Orléans, le 13 avril 2011

Référence à rappeler : SR/ MFC/n° 2011- 313

Votre référence :

B2012-EV-0450855K-S2UR120001509-RT

Affaire suivie par : Marie-Françoise Combeau

☎ 02 38 41 71 97

📠 02 38 49 46 12

📧 direction.recherche@univ-orleans.fr

Monsieur Pierre Glorieux
Directeur de la section des unités de
recherche
AERES

Objet : commentaires sur le rapport d'évaluation du laboratoire CRJ Pothier

Monsieur le Directeur,

L'Université d'Orléans, ainsi que la directrice et les membres du Centre de recherche juridique Pothier, partagent le contenu et les analyses du rapport. La réduction du nombre de « non publiants » ou de « faiblement publiants » constitue une des priorités du laboratoire, qui mettra tout en œuvre pour y parvenir. La fédération de recherche avec le CRDP de Tours constitue, à cet égard aussi, une chance.

Par ailleurs, le laboratoire tiendra compte des recommandations qui concernent le renouvellement des axes de recherche et la définition plus précise des projets. S'agissant de ce dernier point, la direction du CRJ Pothier tient néanmoins à souligner qu'une certaine souplesse peut également être féconde. Par exemple, le projet sur la force normative n'était pas prévu de longue date. Et pourtant, entre la naissance de l'idée (au cours d'un séminaire interne au laboratoire) et la publication de l'ouvrage, il s'est passé moins d'un an. A l'avenir, le laboratoire s'efforcera de combiner cette souplesse qui s'est avérée positive et une définition plus précise des projets, nécessaire à une meilleure visibilité du laboratoire.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.



Youssef Touré